

# Mesures sanitaires mises en place Camping La Presqu'île, Le Roustou COVID 19

**Bonne nouvelle !** A partir du **14 Mars 2022**, le Pass sanitaire ou le certificat Covid européen n'est plus obligatoire pour entrer dans un camping en France. De plus, le port du masque n'est plus obligatoire dans les espaces clos. Vous allez pouvoir profiter de vos vacances en toute tranquillité !

Notre personnel a suivi une formation MOOC « Repenser l'accueil et la sécurité des clients » certifiée par l'état, afin d'appliquer les bons gestes et la bonne procédure à suivre pour votre sécurité.

Pour votre sécurité, votre santé et pour celle des autres, nous comptons sur votre collaboration afin de passer des vacances en toute sérénité, et continuer à appliquer les gestes barrières.

La direction

